

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 4 avril 2017**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM représentée par M. BERTHIER), Mme AVENA (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme LECOMTE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membre excusé (1) : Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 28 mars 2017

**Délibération n° : 12-2017**

**Objet : L'OPAD : association des seniors dijonnais – avenant n° 2 à la convention d'objectifs et de moyens à conclure entre la Ville de Dijon, le Centre Communal d'Action Sociale de Dijon et l'association**

L'OPAD : association des seniors dijonnais est une association loi 1901 dont le siège social est situé Cour du Caron, dans des locaux partagés avec la Maison des seniors et appartenant au CCAS.

Elle a pour objet :

- de proposer aux dijonnais de plus de 55 ans, des activités diversifiées : sportives, socioculturelles, artistiques, techniques, intergénérationnelles et de loisirs etc, avec la participation d'environ 120 bénévoles de 18 ans et plus, dans le cadre de l'action intergénérationnelle,
- d'être un lieu de réflexion sur l'évolution et l'accompagnement du vieillissement. Elle mettra en place des actions de prévention pour faciliter l'avancée en âge.

Elle compte 2 627 adhérents dont 2493 dijonnais et développe ainsi de très nombreuses activités et met en place des séjours touristiques, à thèmes, sportifs, des sorties à la journée, à la demi-journée sur des thèmes comme le patrimoine, la culture, la nature, l'environnement... L'action de l'association se réalise dans tous les quartiers de Dijon grâce à des salles, des gymnases mis à disposition pour la pratique des activités et un partenariat avec les centres sociaux.

L'association agit en cohérence avec l'action gérontologique de la Ville de Dijon et développe ses activités dans un esprit de service public ouvert à tous.

Compte-tenu de l'intérêt que représente l'action de l'OPAD : association des seniors dijonnais, la Ville de Dijon et son CCAS soutiennent l'OPAD : association des seniors dijonnais depuis sa création en 1974 par le biais de mise à disposition de personnel, de subventionnement et de mise à disposition de locaux.

A cette fin, une convention d'objectifs et de moyens a été approuvée par le Conseil Municipal de la Ville de Dijon le 14 décembre 2015 et le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 16 décembre 2015, dans le but de favoriser la mise en œuvre du projet associatif de l'OPAD : association des seniors dijonnais.

En raison de l'évolution des moyens humains, matériels et financiers apportés par la Ville de Dijon et le Centre Communal d'Action Sociale, cette convention doit faire l'objet, par avenant, de modifications.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- approuvent l'avenant n° 2 à la convention de décembre 2015, à conclure entre les parties, annexé à la présente délibération, et autorisent le Président ou son représentant légal à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

Adopté (Mmes GINDRE, MARTIN-GENDRE et TENENBAUM ne prennent pas part au vote).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

Nathalie KELLE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

12 AVR. 2017



**PUBLIÉ LE** - 5 AVR. 2017